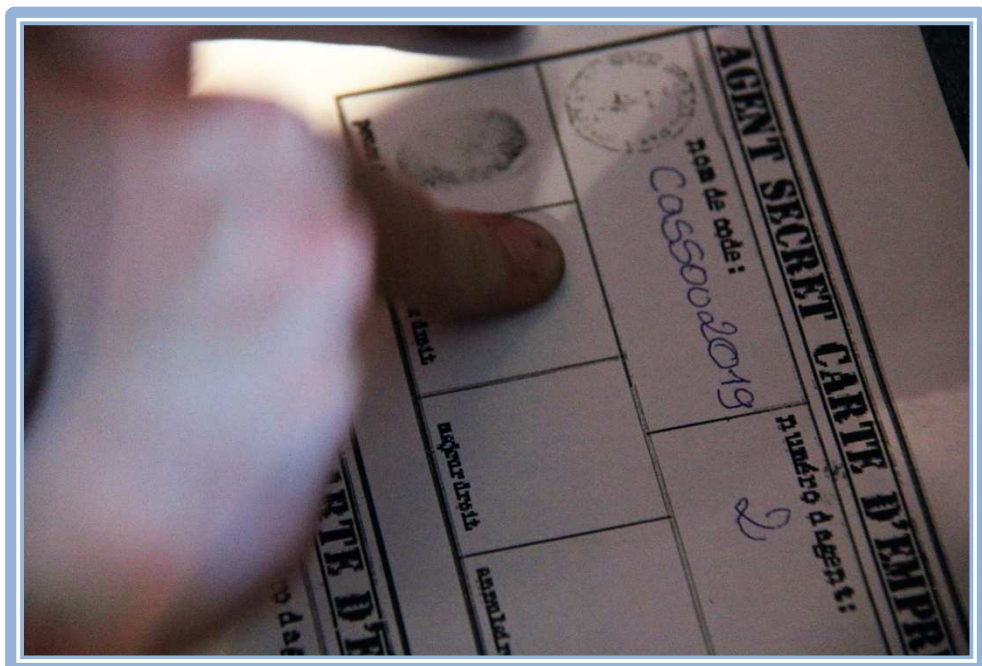


LES EXPERTS DU ROUERGUE 10/14 ANS - REF : 012 001 01

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - AVEYRON



Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 – 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative – Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification

d'Immatriculation : IM 075 100 379 – Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

Domaine de Laurière

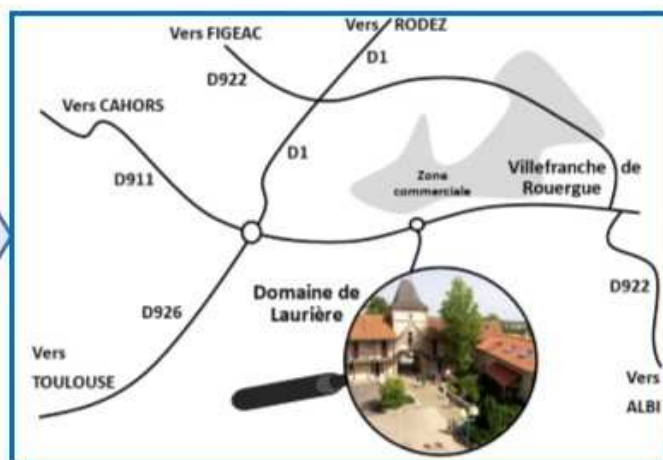
Route de Laurière

12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Tel : 05 65 45 09 51 / Fax : 05 65 45 82 38

domainedelauriere@ligueenseignement12.org

Localisation GPS : N : 44°21'35 – E : 1°59'54



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 14H00 le 1^{er} jour

Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Départ de Paris, Toulouse et Montpellier en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : goûter ou dîner, dernier repas servi : petit déjeuner ou déjeuner (panier-repas).

SITE

► Situation géographique :

Ancienne ferme entièrement restaurée, entourée d'un parc de 3 hectares, équipée en espaces sportifs. Le Domaine de Laurière se situe à 3 km de Villefranche de Rouergue, bastide du 13^{ème} siècle.

► Cadre de vie :

L'hébergement se fera dans des chambres de 2 à 5 personnes avec sanitaires complets et wc séparés dans chaque chambre.

5 salles d'activités, foyer avec cheminée, grande salle polyvalente, salle à manger d'intérieur, salon bibliothèque...

ACTIVITES

Elles vont s'organiser autour d'une enquête exclusive dont chaque enfant pourra suivre les avancées grâce à son carnet d'expert.

Enquête : un vol, un enlèvement, un crime commis sur le domaine requiert toute l'astuce et la déduction des enquêteurs pour être résolu. Pour cela, les enfants auront accès au labo et à toute une panoplie de matériel scientifique.

Tir à l'arc : pas de tir de 70 m avec abri pour les archers (arcs et flèches fournies)

Terrains de sports : football, basket, crosse québécoise...

Matériel de bricolage, d'activités manuelles, déguisements

Potager, cuisine pédagogique, four à pain

Visite de Villefranche de Rouergue et de son marché

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes compris entre 20 et 30 enfants. Le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 8 participants maximum. Un directeur et un à trois adjoints (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre. Les activités se répartissent entre le matin et l'après-midi en fonction des envies du groupe d'enfants et sont coupées par un temps de repos après le déjeuner. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : **05.65.45.09.51.**

Nous demandons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom (voir document spécifique ci-après). Chaque enfant doit avoir un duvet et une gourde.

► Lavage du linge :

Il est lavé au besoin.

► Argent de poche :

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

► Santé :

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour et le Docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant (pour information : centre hospitalier à Villefranche de R. à 10mn du Domaine).

Le protocole sanitaire appliqué sera soumis aux décisions gouvernementales qui, si elles sont prises dans la continuité des années précédentes porteront sur : le respect des gestes barrière, le port du masque en intérieur par les animateurs et pour les enfants dès 6 ans lorsque la distanciation physique ne sera pas possible, la désinfection des chambres (sanitaires, poignées de portes, encadrement de fenêtres, etc...), du matériel pédagogique, le lavage de mains régulier...

► Utilisation du téléphone mobile :

Des plages horaires sont aménagées à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont obligatoirement relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe).

► Objets de valeur :

Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

La fiche de renseignements médicaux et individuels bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Pour certains séjours avec activité canoë : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !